



Tournoi Sud-Ouest de Montréal

Tél.: (514) 932-6391 Fax: (514) 932-1466
Site web: www.tsomtl.com

2006-1

RÈGLEMENTS DU TOURNOI

RÈGLEMENT 1

Québec.

Le Tournoi de Hockey Sud Ouest de Montréal est sanctionné par Hockey

RÈGLEMENT 2

Le tournoi respectera, la cédule régulière de ligue, des équipes participantes, dans la mesure du possible pour la première joute du Tournoi, pourvu que l'équipe aura fourni une copie de sa cédule de ligue, avec sa demande d'inscription.

RÈGLEMENT 3

Suite à la parution, de la cédule officielle du tournoi, aucun changement ne sera effectué par la direction du tournoi, exception faite des cas prévus dans le livre de règlements Hockey Québec.

RÈGLEMENT 4

Chaque équipe doit être, à l'aréna, une (1) heure avant l'heure cédulée de la joute. Le cartable de l'équipe doit être remis, au registraire, avant le début de la première joute de l'équipe. **Les dirigeants de l'équipe devront voir à la récupération du cartable, après leur dernière joute au tournoi.**

RÈGLEMENT 5

Le cartable doit contenir les documents suivants :

- a) La formule d'enregistrement d'équipe approuvée
- b) Preuve de certification de l'entraîneur
- c) Formule T-112 et Permis de Tournoi
- d) Les feuilles de pointage des cinq (5) dernières joutes de votre équipe
- e) Calendrier des matchs de la ligue

RÈGLEMENT 6

Les équipes inscrites au tournoi, doivent fournir les feuilles de pointage, des joutes régulières de ligue, disputées durant le tournoi.

RÈGLEMENT 7

Seuls, les joueurs, entraîneurs, gérants, préposés aux bâtons et responsables du tournoi, ont accès aux chambres des joueurs, avant, pendant et après les joutes.

RÈGLEMENT 8

Tout joueur, ayant signé la feuille de vérification du tournoi, doit demeurer à l'intérieur de la chambre.

RÈGLEMENT 9

Au début de la partie, toute équipe participante devra avoir un minimum de huit (8) joueurs et un (1) gardien de but, en uniforme.

RÈGLEMENT 10

Chaque équipe pourra compter sur un maximum de dix-neuf (19) joueurs en uniforme, soit dix-sept (17) joueurs et un (1) gardien de but ou deux (2) gardiens de but.

RÈGLEMENT 11

Lorsque la couleur des chandails porte à confusion, le club receveur devra changer de chandails et le registraire du tournoi, leur prêtera les chandails du tournoi.



Tournoi Sud-Ouest de Montréal

Tél.: (514) 932-6391 Fax: (514) 932-1466
Site web: www.tsomt.com

RÈGLEMENT 12 Tous les joueurs participant à une joute du tournoi, doivent avoir signé la feuille de vérification du tournoi à chaque joute.

RÈGLEMENT 13 Un joueur en retard, pourra se joindre à la joute si son nom apparaît sur la feuille de pointage, si l'arbitre en a été avisé et s'il se présente avant le début officiel (mise au jeu) de la deuxième période et cela après avoir signé la feuille de vérification du tournoi.

RÈGLEMENT 14 Toute personne officiant derrière le banc des joueurs durant une partie du tournoi, doit avoir signé une formule d'enregistrement d'équipe et son nom doit être inscrit sur la feuille de pointage de la joute. Un maximum de cinq (5) personnes est permis derrière le banc des joueurs durant une joute du tournoi.

RÈGLEMENT 15 La personne signant à titre d'entraîneur, sur la feuille de pointage d'une joute du tournoi, doit posséder sa carte d'accréditation comme entraîneur.

RÈGLEMENT 16 Les parties doivent débiter à l'heure cédulée sur le calendrier officiel du tournoi. Cependant, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier, l'heure du début d'une joute pour des raisons sérieuses.

RÈGLEMENT 17 Une période de réchauffement de deux (2) minutes, à temps chronométré, sera allouée aux équipes, dès que les joueurs des deux (2) équipes seront sur la glace.

RÈGLEMENT 18 Toutes les joutes du tournoi sont de trois (3) périodes à temps arrêté. Les trois périodes sont d'une durée de douze (12) minutes. **Exception de la FINALE qui sera de trois périodes d'une durée de quinze (15) minutes.**

RÈGLEMENT 19 Une différence de sept (7) buts entre les deux (2) équipes, mettra fin au match après un minimum de deux (2) périodes complètes de jeu. En troisième période, dès que la différence de buts devient de sept (7) buts, la joute prend fin automatiquement.

RÈGLEMENT 20 La surface glacée sera refaite après la deuxième période de chaque joute du tournoi.

RÈGLEMENT 21 En ronde préliminaire, la prolongation se déroulera comme suit, **et ce après que Franc Jeu est été appliqué**: Une période de cinq (5) minutes, à temps arrêté, avec **un alignement de 4 contre 4** (à l'exception des joueurs punis qui doivent servir leurs punitions). Le premier but met fin au match.

Après cette période de surtemps de cinq (5) minutes, si l'égalité persiste, il y aura une fusillade.

Après chaque match de tournoi, s'il y a une égalité entre les deux (2) équipes, l'officiel demande à l'entraîneur de désigner trois (3) joueurs, pour la première ronde de la fusillade. Advenant encore une égalité après cette première ronde de fusillade, l'entraîneur désignera un à la fois, les joueurs qui participeront à la fusillade. Tous les joueurs devront participer à la fusillade (à l'exception du gardien de but) avant qu'un joueur revienne pour une deuxième fois.



Tournoi Sud-Ouest de Montréal

Tél.: (514) 932-6391 Fax: (514) 932-1466
Site web: www.tsomtl.com

Un joueur qui se trouvait au banc des pénalités. À la fin de la période de surtemps, est admissible à participer à la fusillade.

L'équipe qui reçoit (receveur) a le choix de déterminer si elle débutera ou non la fusillade.

Après que le choix est fait, l'équipe envoie son premier joueur qui tente de déjouer le gardien de but adverse, ensuite, le premier joueur de l'autre équipe fait de même et ainsi de suite jusqu'à ce que les trois (3) joueurs de chaque équipe aient effectué une ronde complète.

Le choix de l'entraîneur ne représente pas l'ordre dans lequel les joueurs doivent se présenter au centre de la glace pour effectuer leur lancer.

Les règles de jeu des tirs de punitions s'appliquent.

Les lancers se font à tour de rôle et aucun tir simultané sur chacun des gardiens de buts, ne sera accepté.

L'équipe ayant marqué le plus de buts dans cette ronde complète, est proclamée gagnante.

Lorsqu'un deuxième ou troisième tour devient nécessaire pour briser l'égalité, l'ordre de passage des joueurs est laissé à la discrétion de l'entraîneur et peut très bien ne pas respecter l'ordre du premier tour.

Ainsi, à chaque tour, tous les joueurs qui terminent le match devront participer à la fusillade avant qu'un joueur ne revienne une autre fois.

Le match prend fin quand l'égalité est brisée, après qu'un joueur de chaque équipe, ait effectué un tir vers le but.

EXCEPTION SEMI-FINALE ET FINALE

RÈGLEMENT 22 S'il y a égalité dans les matchs de semi-finale et finale, **et ce après l'application de Franc Jeu**, il y aura une période supplémentaire de dix (10) minutes, à temps chronométré avec **un alignement de 4 joueurs par équipe (plus un gardien de but)** sauf en cas de punitions (conformément aux règles de jeu). Le premier but marqué met fin au match. Si l'égalité persiste toujours, il y aura fusillade tel que décrit plus haut.

RÈGLEMENT 23 Tout protêt doit être signifié au plus tard une (1) heure, après la fin du match concerné, au registraire du tournoi. Ce protêt doit être accompagné d'un dépôt en argent au montant de deux cents dollars (200.00\$).

RÈGLEMENT 24 **LES JOUEURS SE DONNERONT LA POIGNÉE DE MAIN APRÈS LA PÉRIODE DE RÉCHAUFFEMENT ET LE DÉBUT DE LA PARTIE.**

RÈGLEMENT 25 **Les deux (2) équipes doivent s'aligner sur leur ligne bleu respective pour la présentation des médailles aux joueurs par excellence de la rencontre. La collaboration des joueurs est requise pour accélérer le déroulement de la cérémonie.**



Tournoi Sud-Ouest de Montréal

Tél.: (514) 932-6391 Fax: (514) 932-1466
Site web: www.tsomtl.com

RÈGLEMENT 26

MÉDAILLES ET CADEAUX

En cas d'un incident quelconque ou en toute circonstance particulière, le Comité Organisateur du Tournoi, se réserve, selon le cas, le droit d'annuler tout remise de médailles ou de cadeaux, et le responsable de l'équipe concernée, sera avisé après le match. La décision sera finale et sans appel.

RÈGLEMENT 27

Pour tout autre règlement, le livre des règlements de Hockey Québec s'applique, en tout temps, durant le tournoi.